

Présidence de M. Valentin Christe, président

Membres absents excusés : Mme Aude Billard ; Mme Delphine Brun ; M. Nicola Di Giulio ; M. Manuel Donzé ; M. Cédric Fracheboud ; M. Jean-Pascal Gendre ; M. Gilles Meystre ; Mme Sarah Neumann ; Mme Esperanza Pascuas ; Mme Sandra Pernet ; Mme Graziella Schaller ; M. Gianni-John Schneider ; Mme Diane Wild ; Mme Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Mme Janine Resplendino

Membres présents	85
Membres absents excusés	14
Membres absents non excusés	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Postulat

de M. Claude-Alain Voiblet (PLC) : « *Subventions communales pour l'achat de vélos et de batteries électriques : stopper la politique de l'arrosoir qui bénéficie aux citoyens aisés !* »

Discussion préalable

M. Claude-Alain Voiblet (PLC) qui demande le renvoi à la municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat

de M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) : « *'Métamorphose' de la sécurité, renforçons la police de proximité !* »

Discussion préalable

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) qui demande le renvoi à la municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Projet de règlement

de M. Matthieu Carrel (PLR) et consorts : « *Modification de l'art. 68 du Règlement du Conseil communal* »

Discussion préalable

M. Matthieu Carrel (PLR) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Alain Hubler (EàG) qui demande le renvoi en commission ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Séverine Evéquo (Les Verts).

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de M. Claude-Alain Voiblet (PLC) : « *Harcèlement de rue, les caméras de vidéo-surveillance ne feraient-elles pas un bon moyen de lutter contre ce nouveau mal urbain ?* »

Discussion préalable

M. Claude-Alain Voiblet (PLC) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Xavier Company (Les Verts) qui demande le renvoi en commission ; M. Henri Klunge (PLR).

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de M. Benoît Gaillard (Soc.) et consorts : « *Moins de sommets sur le Plateau : pour un plan communal anti-pics de pollution.* »

Discussion préalable

M. Benoît Gaillard (Soc.) qui demande le renvoi à la municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat

de M. Daniel Dubas (Les Verts) et consorts : « *Remonter la pente avec des vélos-cargo électriques à Lausanne.* »

Discussion préalable

M. Daniel Dubas (Les Verts) qui demande le renvoi à la municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat

de M. Jacques Pernet (PLR) demandant à la Municipalité d'étudier l'inclusion d'un chapitre 'transversal' intitulé 'retombée économiques' dans les préavis et rapports-préavis.

Discussion préalable

M. Jacques Pernet (PLR) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Daniel Dubas (Les Verts).

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat

de Mme Séverine Evéquo (Les Verts) et consorts : « *Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées* »

<i>Discussion préalable</i>	<p>Mme Séverine Evéquoz (Les Verts) ; M. Mathieu Maillard (PLR) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u> ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Séverine Evéquoz (Les Verts)</p> <p>Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :</p> <p style="padding-left: 40px;">de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>
Postulat	<p>de Mme Alice Genoud (Les Verts) et consorts : « <i>Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne</i> »</p>
<i>Discussion préalable</i>	<p>Mme Alice Genoud (Les Verts) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u> ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Denis Corboz (Soc.) ; Mme Laurence Mündinger-Jaccard (Soc.) ; M. Claude-Alain Voiblet (PLC) <u>qui demande le renvoi en commission</u>.</p> <p style="padding-left: 40px;">La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>
Postulat	<p>de M. Valéry Beaud (Les Verts) et consorts : « <i>Pour des surfaces commerciales à loyer abordable au centre-ville de Lausanne</i> »</p>
<i>Discussion préalable</i>	<p>M. Valéry Beaud (Les Verts) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u> ; M. Matthieu Carrel (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u> ; M. Claude-Alain Voiblet (PLC).</p> <p style="padding-left: 40px;">La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>
Postulat	<p>de Mme Léonore Porchet (Les Verts) et consorts : « <i>Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network</i> »</p>
<i>Discussion préalable</i>	<p>Mme Léonore Porchet (Les Verts) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u>.</p> <p>Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :</p> <p style="padding-left: 40px;">de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>
Postulat	<p>de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) : « <i>Pour une redynamisation du commerce lausannois</i> »</p>
<i>Discussion préalable</i>	<p>Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u>.</p> <p>Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :</p> <p style="padding-left: 40px;">de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>

**Rapport sur
postulat**

de M^{me} Léonore Porchet :
« Pour un tram sans barreau »

Rapporteur : M. Philipp Stauber (PLC)

Rapport sur pétition

de M. Guillaume Morand et consorts (6619 sign.) :
« Sauvons la forêt du Flon, rampe Vigie-Gonin, non merci ! »

Rapporteur : M. Philippe Mivelaz (Soc.)
[pour la commission des pétitions]

Discussion

M. Claude Calame (EàG) ; M. Jean-François Cachin (PLR) qui demande le vote nominal sur postulat ; Mme Léonore Porchet (Les Verts) ; Mme Anita Messere (UDC) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Axel Marion (CPV) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Séverine Evéquoz (Les Verts) ; M. Jean-Michel Dolivo (EàG) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; Mme Alice Genoud (Les Verts) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Henri Ricart (PLC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Jean-Michel Dolivo (EàG) ; le président ; M. Jean-Michel Dolivo (EàG) ; M. Alix-Olivier Briod (PLR) ; M. Alain Hubler (EàG) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) qui dépose une motion d'ordre ; Mme Séverine Evéquoz (Les Verts) qui demande le vote à bulletin secret sur les deux objets ; M. Benoît Gaillard (Soc.).

Motion d'ordre

La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le président ouvre la discussion avant de la soumettre au vote.

*Discussion s/motion
d'ordre*

La parole n'est pas demandée.

Vote s/motion d'ordre

Le Conseil, par 51 oui, 24 non et 2 abstentions, **approuve** la motion d'ordre, soit **décide** de passer au vote directement.

***Demande de vote à
bulletin secret***

La demande de vote à bulletin secret étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/postulat

Le Conseil, par 27 oui, et 53 non, **refuse** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

***Demande de vote à
bulletin secret***

La demande de vote à bulletin secret étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/pétition

Le Conseil, par 26 voix pour étude et rapport-préavis, 53 voix pour étude et communication et 1 abstention, **refuse** la conclusion de la commission, soit

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication,
en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Clôture

La séance est levée à 23 h 15.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....